

Accueil des handicapés en centres de loisirs

Saint-Sébastien-sur-Loire (44)

Idée

Simplifier la vie des parents d'enfants handicapés par l'accès aux centres de loisirs et de vacances

Objectifs :

Au-delà des politiques de logement, d'accès à l'emploi, aux transports et aux services publics, parvenir à une complète intégration des jeunes handicapés.

Démarche et contenu :

En juin 2000 Saint-Sébastien-sur-Loire a été la première collectivité à signer une Charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées.

Mise en place de partenariats avec un institut pour jeunes sourds, les clubs sportifs de la commune et l'association handisports.

Formation d'animateurs et formation de tous les personnels d'animation au langage des signes.

Accueil de jeunes handicapés dans 4 centres de loisirs et participations à de nombreuses activités et compétitions sportives.

La commission municipale « handicap » suit et évalue le dispositif.

En projet un partenariat avec un institut médico-éducatif pour l'accueil de jeunes infirmes moteurs cérébraux.

Budget :

Formation des 100 animateurs des centres de loisir